

Les régime des sorties

*Des pastilles de couleurs
sont collées sur les carnets de correspondance.*



VERTE (mon enfant peut quitter le collège dès la fin de ses cours même en cas d'absence non prévue d'un enseignant).



ROUGE (mon enfant doit rester jusqu'à 16h40 le lundi, mardi, jeudi, vendredi et jusqu'à 12h le mercredi)



NOIR (mon enfant reste en étude du soir soit jusqu'à 17h30 ou jusqu'à 18h - veuillez préciser l'heure)

17h30 18h00